

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Les-cadres-et-la-responsabilite-sociale-de-leurs-actes-en-entreprise-dans-le-cadre-de-la-mondialisation>

Les cadres et la responsabilité sociale de leurs actes en entreprise dans le cadre de la mondialisation

- Empire et Résistance -

Date de mise en ligne : mardi 24 février 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Les cadres et la responsabilité sociale de leurs actes en entreprise dans le cadre de la mondialisation

Lancement d'un « Manifeste pour la responsabilité sociale des cadres ».

Por el Correo

Conditions de travail douteuses, harcèlement moral, méthodes de management critiquables, développement international sans éthique... De plus en plus les salariés, notamment les cadres, se sentent en porte à faux avec ce qui se passe dans leur entreprise. Sans oser en parler. Alors que les entreprises mettent en avant leur « responsabilité sociétale » à coup de développement durable, ce qui est souvent encore qu'un effet de communication, des syndicats de l'encadrement et des associations de dirigeants viennent de lancer un « Manifeste pour la responsabilité sociale ».

On y trouve la CFDT cadres et l'Ugict-CGT (Union des ingénieurs et Techniciens CGT), le Centre de jeunes dirigeants d'entreprises (CDJ), le Centre des jeunes dirigeants et des acteurs de l'économie sociale (CJDES), des associations telles que la Fondations pour le progrès de l'homme (FPH) et l'Ingénieurs sans Frontières (IPS-France). Il s'agit de créer un mouvement d'opinion autour de cette question.

« Il s'agit de rompre un double silence, explique le Manifeste. Celui des cadres en entreprises, qui n'ont pas de réel droit à une parole différenciée, alternative, qui n'arrivent pas à risquer individuellement cette parole pour interroger les critères des décisions auxquelles ils n'ont pas toujours participé mais qu'ils n'ont souvent chargés de mettre en oeuvre. Celui des entreprises, qui abordent très souvent dans leur politique de communication mais qui n'offrent pas, pour autant, à leurs cadres les moyens de son exercice pratique. »

L'objectif du Manifeste est « d'aboutir à terme à l'obtention de droits sociaux nouveaux, comme un droit d'opposition assorti de garanties pour éviter des sanctions ». Mais si cette prise de conscience n'est encore qu'émergente, l'idée est bien de lancer le débat dans les entreprises, et aussi au delà des frontières, puisque ce problème touche en particulier les grandes entreprises multinationales.

Manifeste pour la Responsabilité sociale des cadres Notre démarche

La question de la responsabilité sociale des cadres est portée par des mouvements associatifs, par le mouvement syndical, par des associations d'entraide et de solidarité internationale d'étudiants et de jeunes professionnels. Ce même souci se retrouve dans les instances de formation. Des responsables de ressources humaines, soucieux de l'exercice de leur responsabilité, mènent également des réflexions similaires.

Il s'inscrit dans un mouvement international plus large mettant la responsabilité au coeur de l'éthique dans le monde d'aujourd'hui, du fait des interdépendances croissantes entre les êtres humains, entre les sociétés, avec leur environnement. Dans ce contexte, il ressort que ni les associations ni les structures syndicales ni les espaces de

formation, pris séparément, ne suffisent à créer les conditions d'un espace public de réflexion et d'action sur la responsabilité des cadres.

Ce texte commun s'inscrit dans la recherche patiente de convergences sur un sujet qui paraît être au coeur des évolutions actuelles et futures du monde de l'entreprise et des administrations, de l'expertise et de la recherche.

Car le premier objectif d'un manifeste est bien de créer un mouvement d'opinion internationale destiné à rompre un double silence :

- ▶ celui des cadres en entreprises qui n'ont pas de réel droit à une parole différenciée et alternative, qui n'arrivent pas à risquer individuellement cette parole pour interroger les critères de décisions auxquelles ils n'ont pas toujours participé mais qu'ils sont souvent chargés de mettre en oeuvre. Les politiques des entreprises, le pilotage stratégique par les coûts, en particulier, induisent des contraintes que les cadres assument au prix de contradictions vécues individuellement. Ils sont conduits à faire des choix, entre la morale et le respect des ordres donnés, entre la sécurité et l'efficacité, entre leur conscience citoyenne, la prospérité de leur entreprise et leur avenir professionnel.
- ▶ celui des entreprises qui abordent très souvent la question de la responsabilité sociale dans leur politique de communication mais qui n'offrent pas pour autant à leurs cadres les moyens de l'exercice effectif de leur responsabilité professionnelle et sociale.

L'objectif de signer un manifeste consiste à créer un espace de débat sur la responsabilité sociale des cadres qui s'enrichirait des différences et qui conduirait à donner collectivement du sens aux actions, en organisant la confrontation d'idées et d'expériences individuelles sur le lieu de travail et en dehors de celui-ci.

Il s'agit donc de créer un mouvement d'opinion en favorisant une prise de conscience collective de la question. La réussite de ce mouvement dépendra beaucoup de la médiatisation du manifeste et de l'accueil qu'il recevra dans l'opinion publique.

Au-delà, il s'agit aussi de poser des actes concrets pour créer un réseau d'acteurs capables de porter concrètement la discussion sur la responsabilité des cadres au sein des lieux de formation, de travail et d'expertise : mise en place et multiplication de lieux d'échanges décentralisés, préparation de supports d'intervention et tenue de conférences dans les universités et les écoles, constitution de fonds documentaires, capitalisation des retours d'expérience, mise en place de cellules d'écoute, valorisation de la pratique de bilans sociétaux dans les entreprises...

Responsabilité sociale des cadres

Les cadres en France, comme les « Professionals & Managers » dans le monde anglo-saxon, sont reconnus par quatre capacités mises en oeuvre de manière concomitante : technicité, autonomie, initiative et responsabilité.

- ▶ La technicité exprime la mise en oeuvre pratique de connaissances théoriques et de savoir-faire acquis sur le terrain.
- ▶ L'autonomie et l'initiative se combinent souvent pour définir la capacité d'action, par un ajustement entre les règles et principes déjà existants et ceux qu'ils se déterminent individuellement ou collectivement.
- ▶ La responsabilité est un principe d'action, d'anticipation, de diligence et de précaution dans la sphère

professionnelle. Si être responsable, c'est être capable de répondre, c'est aussi faire, anticiper et prévoir, puis rendre compte. La responsabilité est une compétence qui doit être légitimée donc reconnue.

De nos jours, l'écart existant entre la réalité de la responsabilité des cadres et la conscience qu'ils en ont semble se creuser pour deux raisons : en premier lieu, parce que leur formation les prépare de moins en moins à réfléchir à des questions comme le dialogue interculturel, la responsabilité sociale des entreprises, les évolutions de la société et l'impact des avancées de la recherche scientifique sur cette évolution. En second lieu, parce que les cadres ne disposent pas d'espaces publics pour élaborer une réflexion collective sur leur responsabilité et réfléchir aux conditions de l'exercice de cette responsabilité.

Pourtant, dans une économie fondée de façon croissante sur la gestion des savoirs et des connaissances, une économie où des entreprises multinationales jouent un rôle prépondérant moins par le nombre de leurs salariés que par leur fonction de charnière dans l'organisation des marchés mondiaux, les cadres des entreprises et des administrations jouent un rôle décisif.

Ils sont, notamment par les fonctions qu'ils occupent dans la recherche et développement, les vecteurs de l'introduction et de la diffusion des innovations qui contribuent à la transformation de nos sociétés et qui ont pu susciter, ces derniers temps, la méfiance de nos citoyens. La responsabilité des cadres à l'égard de la société découle de cette position de pouvoir et d'influence. Et pourtant, n'étant ni dirigeants, ni actionnaires, ni clients, leur responsabilité objective ne donne pas toujours lieu à une responsabilité politique ou juridique qui pourrait être engagée dans des situations de crises aux conséquences parfois dramatiques.

Citoyenneté dans l'entreprise

Les cadres, relativement peu engagés, n'ont pas de véritable espace collectif et international pour construire une pensée sur leur responsabilité et réfléchir aux conditions de son exercice, de manière individuelle ou collective.

Les scandales financiers qui frappent chaque jour les entreprises multinationales, les crises sanitaires et alimentaires qui ont secoué les pays de l'Union européenne ces derniers temps, les invitent pourtant à partager leur savoir avec les autres salariés et leurs concitoyens. En raison des connaissances qu'ils détiennent, les cadres sont directement interpellés par la demande sociale de maîtrise des enjeux de la mondialisation économique. Leur expertise doit trouver des lieux de confrontation avec les attentes de la société, pour construire des réponses appropriées aux incertitudes engendrées par la techno-science, comme par la globalisation des enjeux économiques et sociaux.

Au-delà d'une définition juridique, la réflexion éthique en milieu professionnel doit procéder d'une dynamique individuelle et collective. C'est la confrontation de situations individuelles, délicates ou difficiles, à des principes généraux admis collectivement et révisables à tout moment, qui permettrait de trouver des solutions chaque fois adaptées au contexte de l'action.

C'est pourquoi il devient indispensable que la citoyenneté des cadres soit explicitement reconnue sur leur lieu de travail par un droit d'intervention et d'initiative, droit reconnu d'expression pouvant aller dans certaines situations jusqu'au droit de refus ou d'opposition, sans leur faire encourir des représailles ou des sanctions. C'est au risque de la libre expression que peut se construire l'intérêt général.

Premiers signataires : Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) ; Le Centre des jeunes dirigeants et des acteurs de l'économie sociale (CJDES) ; L'Ecole de Paris du management ; La Fondation pour le progrès de l'homme (FPH) ; Ingénieurs sans frontières (ISF) ; L'Union confédérale des ingénieurs et cadres (CFDT Cadres) ; L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT-CGT)

Signataires pressentis : monde syndical et mouvements, associations professionnelles et organismes de formation, monde des entrepreneurs,...